



## Association Nautique de Kourou

11, rue Madame Payée

97310 KOUROU

Tel : 06 94 499 003 / 06 94 08 96 97

Mel : [info@nautisme-kourou.com](mailto:info@nautisme-kourou.com)

SIRET : 818 385 437 00012

# PROCOLE SANITAIRE

Applicable pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire  
Adopté par le C.A. du 16 mai 2020  
Annexé au DSI et au DUER en vigueur

## Sommaire

Préconisations Générales : .....	2
L'organisation du Centre nautique : .....	2
Le travail en sécurité dans le centre Nautique .....	5
Préconisations spécifiques aux activités : .....	7
Les activités Groupes et scolaires .....	7
Les activités stage / cours particulier / location .....	8
Les activités de formation .....	9
Les adhérents club loisirs .....	10
Annexes .....	12

## Préconisations Générales :

### L'organisation du Centre nautique :

Pilotage	Personne ressource	M. Jean-Sébastien Maisonnave est le <b>réfèrent COVID 19</b> de la structure, chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre. Il recueille les dernières recommandations et évite toutes les fausses informations, protocoles etc...
	Application	Chaque jour, <b>un régulateur</b> sera chargé de faire respecter les consignes (départs décalés...). Il permet de vérifier que les moyens mis en place sont appliqués et respectés. Il signale les problèmes rencontrés dans la journée.
	Traçabilité	Mise en place d'un <b>registre quotidien des personnes présentes</b> sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée
	Amélioration	Favoriser l'échange, le <b>retour d'expériences</b> avec les professionnels, les collaborateurs bénévoles et moniteurs/trices pour vérifier que le dispositif fonctionne ou en permettre l'amélioration auprès du réseau régional et national
	Règlement intérieur et DSI	<b>le Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI)</b> intègre désormais en annexe les règles sanitaires de la structure dont l'application est rendue obligatoire par le règlement intérieur.
Inscriptions	Information	Chaque inscription se fait exclusivement en ligne. La plateforme de réservation y fourni <b>une information</b> sur les consignes de sécurité sanitaires à respecter (distanciation sociale, lavage des mains...) <b>Documents en Annexe</b>
	Documents	Les <b>consignes sanitaires</b> seront affichées et diffusées avec les documents d'inscription : mesures barrière, lieu de change, arrivée et départ es mineurs, ne pas se présenter en cas de symptôme ou suspicion de symptôme (fièvre supérieure à 37,8°, toux)...
	Engagement	Part le biais de l'inscription, le client s'engage à respecter (et faire respecter par les personnes dont il a la charge) les consignes de sécurité sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains...) <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur le formulaire d'inscription et</li> <li>• à partir de l'acceptation du règlement intérieur de la structure</li> </ul>
	Check list	<b>Check list</b> sur les questions à poser en amont aux clients groupe
	Inscription/ règlements	<b>Règlement et l'inscription exclusivement en ligne</b>

	<b>Informations pratiques</b>	<b>Communication et Information</b> régulière aux adhérents, usagers, clients de la situation de la structure par les moyens habituels (affichage, Courriels, site internet, réseaux sociaux ) : conditions d'encadrement, situation sanitaire...
<b>Site général</b>	<b>Zones d'intervention</b>	<b>Site organisé</b> pour faire respecter la distance > à 1,5 m et les gestes barrières par les personnels et le publics accueillis dans l'ensemble des zones d'intervention du centre nautique. Interdiction des zones qui ne permettent ce respect : atelier, container de stockage, bureau. <b>Document d'illustration en Annexe</b>
	<b>Nettoyage des locaux</b>	<b>Nettoyage/désinfection</b> des différentes zones d'intervention du centre nautique (périodicité suivant le lieu et l'usage) Fiche de suivi affichée de l'entretien quotidien Espaces intérieurs aérés régulièrement : 15 minutes minimum, 3 fois par jour. Désinfection régulière des points de contact : poignées de portes, lavabo : toutes les 2 heures Sensibilisation des pratiquants à auto nettoyer les points de contacts
	<b>Zone attente accueil Extérieur</b>	Avant l'entrée sous le carbet, mise en place d'une <b>zone d'attente</b> à l'extérieur et affichage de la limitation à 10 personnes sous la structure. Gel HA (pompe) pour le lavage des mains fixé à l'entrée du local matériel : bouton poussoir nettoyé régulièrement Accès individuel au lavabo.
	<b>Sens de circulation bâtiments</b>	<b>Affichage</b> sur le sens de circulation dans l'infrastructure pour favoriser la marche en avant et éviter les croisements : entrée et sortie distinctes
	<b>Affichage</b>	Affichage des <b>informations spécifiques</b> sur le dispositif dans l'ensemble des espaces accessibles de la structure : carbet, voilerie, local matériel.
	<b>Espace Accueil</b>	<b>Ouverture</b>
<b>EPI accueil</b>		<b>Port de masque</b> pour les encadrants et le personnel d'accueil Masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures
<b>Accompagnateurs</b>		Un seul adulte <b>accompagnateur</b> pour les mineurs pour la dépose et repose du pratiquant afin de limiter les effectifs présents dans le centre nautique. Cet accompagnateur ne rentre pas sous le carbet
<b>ce sanitaire</b>	<b>Produits désinfectants</b>	Les <b>produits</b> nécessaires sont prévu en nombre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Essuie mains à usage unique</li> <li>• Poubelles</li> <li>• Sacs poubelles</li> <li>• Savon liquide</li> <li>• Soluté hydro alcoolique (SHA)</li> </ul>

	<b>Affichage</b>	Affichage des <b>recommandations</b> au-dessus du lavabo : mesures barrières, lavage les mains, gels hydro alcooliques
	<b>Nettoyage vestiaires/sanitaires</b>	<b>Nettoyage</b> toutes les 2 heures avec désinfection Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires Au minimum un nettoyage par jour voir 2 en fonction du nombre de passage. Fiche de suivi de l'entretien quotidien affichée.
	<b>Absence de vestiaires</b>	Information préalable pour les pratiquants : venir déjà équipé. On ne se change pas au club nautique
<b>Matériel nautique</b>	<b>Accès au matériel nautique</b>	Le matériel (voile, accastillage....) est déposé sur les supports par les encadrants afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage
	<b>Parking à bateaux</b>	Organisation de la distribution des bateaux à tour de rôle pour permettre le respect d'une distance sociale de 1,5 mètre minimum

## Le travail en sécurité dans le centre Nautique

	<b>Information/formation</b>	Avant la reprise d'activité une <b>séquence d'information</b> est mise en place pour mettre en œuvre des mesures afin d'accompagner les salariés sur le dispositif (en contact avec la médecine du travail)
<b>EPI de travail</b>	<b>EPI nominatifs</b>	Fourniture et affectation <b>d'EPI de travail nominatif</b> (gilet, masque) Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures
	<b>Consignes utilisation et entretien des EPI de travail</b>	Privilégier les lavages fréquents des mains <b>au savon</b> à un port permanent de paire de gants. Porter des gants pour éviter les coupures, les salissures etc. Se laver les mains <b>au savon</b> chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, combinaison, etc . Préconiser le port de lunettes
<b>Organisation du travail</b>	<b>Travail en équipe</b>	Limitation des réunions en présentiel Si réunion obligatoire limitation du nombre de participants tout en respectant la distanciation de 1,5 m Privilégier les <b>moyens de communication à distance</b> : pas de partage de papier/crayon <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de consignes</li> <li>• Téléphones (appel/sms/WhatsApp)</li> <li>• ordinateurs portables et connexion internet</li> </ul>
	<b>Moyens de communication à terre et sur l'eau</b>	<b>Affectation nominatives des VHF</b> portables et des téléphones portables
	<b>Matériel animation /enseignement/ sécurité</b>	Les <b>outils de travail sont individuels</b> (matériel pédagogique, matériel de sécurité...) Pour les autres outils, ils sont nettoyés par son utilisateur après utilisation.
	<b>Gestion du temps</b>	<b>L'organisation du travail et le temps nécessaire</b> sont adaptés aux différentes activités en fonction des contraintes exceptionnelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• modification des <b>amplitudes</b> horaires</li> <li>• <b>pauses</b> fractionnées</li> <li>• temps dédié au <b>nettoyage</b></li> <li>• Prises de poste en <b>horaires décalés</b> pour limiter les contacts entre les personnes...</li> </ul>

	<b>Intervention à plusieurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail côte à côte privilégié plutôt que face à face avec toujours la distance de sécurité entre les personnes</li> <li>• Pour se passer les charges, pratique de la pose et la dépose pour éviter le passage direct entre les opérateurs</li> </ul>
<b>Locaux de travail</b>	<b>Matériel partagé atelier</b>	<p>L'outillage et le matériel partagés doivent être régulièrement nettoyés à chaque remise d'une personne à l'autre et à la fin de la journée de travail</p> <p>Produits norme virucide (EN 14476)</p> <p>Se laver les mains ou gel hydro alcoolique en rentrant et sortant des ateliers</p>
	<b>Organisation</b>	<p>Flux des personnes dans les locaux de travail organisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• "Marche en avant" : flux de déplacement uniquement de l'entrée vers la sortie (pour éviter de se croiser)</li> <li>• Marquer au sol la distanciation si nécessaire et possible (banque de matériel...)</li> <li>• Limiter le nombre de personnes dans une pièce</li> </ul>
<b>Matériel roulant et nautique</b>	<b>Consignes pour la conduite d'engins</b>	<p>Une seule personne présente dans le tracteur à la fois</p> <p>Nettoyage du volant des commandes et des poignées à chaque changement d'utilisateur.</p> <p>...</p> <p>Mettre en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage / dételage des outils, si travail en binôme</p>
		<p>Attribution d'un bateau de sécurité par encadrant pour la semaine</p> <p>En cas de changement d'utilisateur : désinfection des commandes</p> <p>Affectation également du petit matériel par encadrant pour la semaine et désinfection du matériel à la fin de chaque utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le matériel pédagogique (bouées, ballons...)</li> <li>• les bidons/kits de sécurité embarqués associés aux bateaux de sécurité</li> </ul>
<b>Vie collective</b>	<b>Hydratation</b>	Utilisation de bouteilles d'eau individuelles ou personnelles (gourdes) repérées avec le nom de chaque salarié(e) apposé dessus
	<b>Repas</b>	Prioriser le retour à domicile pour le déjeuner, le repas pris seul ou le repas pris en extérieur (si le temps le permet)

## Préconisations spécifiques aux activités :

### Les activités Groupes et scolaires

<b>A terre</b>	<b>Ouverture</b>	En période de forte fréquentation : à l'ouverture des activités, une personne est placée (avec masque) à l'entrée de la structure pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. Les arrivées sont prévues avec un échelonnement.
	<b>Organisation</b>	Composition de groupe(s) de 10 pratiquants maximum encadrement compris
	<b>Masque</b>	Le port du masque est fortement recommandé dans la structure et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre. Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable changement toutes les 4 heures
	<b>Distance sociale</b>	Respect règle de distance sociale de 1,5 m et une personne pour 5m2
	<b>Traçabilité</b>	Mise en place d'un registre des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée
	<b>EPI de loisir</b>	Affectation nominative des gilets à la semaine, consignation dans un registre en fonction du numéro d'inventaire. Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile) Séchage si possible à l'extérieur et exposé aux UV Désinfection plus longue en fin de semaine
	<b>Briefing rappel mesures sanitaires</b>	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance > 1,5 m, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets...
	<b>Briefing technique</b>	Etre attentif au placement de l'orateur et des stagiaires pour que personne ne soit sous le vent ou au vent de l'autre
<b>Sur l'eau</b>	<b>Choix des supports</b>	Les pratiques préconisées s'orienteront prioritairement vers les supports et équipements individuels (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.)
	<b>Départ et retour à terre</b>	Echelonner les départs de chaque groupe Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés entre les groupes

Les activités stage / cours particulier / location

<b>A terre</b>	<b>Ouverture</b>	En période de forte fréquentation : à l'ouverture des activités, une personne est placée (avec masque) à l'entrée de la structure pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. Les arrivées sont prévues avec un échelonnement.
	<b>Organisation</b>	Composition de groupe de 10 pratiquants maximum encadrement compris Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés
	<b>Masque</b>	Le port du masque est fortement recommandé dans la structure et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures
	<b>Distance sociale</b>	Respect d'une distance sociale de 1,5 mètre
	<b>Traçabilité</b>	Mise en place d'un registre des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée
	<b>EPI loisirs</b>	Affectation nominative des gilets à la semaine, consignation dans un registre en fonction du numéro d'inventaire. Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile) Séchage si possible à l'extérieur et exposé aux UV Désinfection plus longue en fin de semaine
	<b>Briefing sanitaire</b>	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance > 1,5 m, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets...
	<b>Briefing technique</b>	Être attentif au placement de l'orateur et des stagiaires pour que personne ne soit sous le vent ou au vent de l'autre
<b>Sur l'eau</b>	<b>Choix des supports de navigation</b>	Les pratiques préconisées s'orienteront prioritairement vers les supports et équipements individuels (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.) Les pratiques en double et sur collectifs peuvent être envisagées dans le cas de personnes séjournant sous le même toit ceci étant la meilleure solution pour naviguer en équipage sans prendre le risque de faire circuler le virus.
	<b>Départ et retour à terre</b>	Echelonner les départs de chaque groupe Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés entre les groupes

Les activités de formation

<b>A terre</b>	<b>Masque</b>	Le port du masque est fortement recommandé dans la structure et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures
	<b>Distance sociale</b>	Respect d'une distance sociale de 1,5 mètre
	<b>Engagement</b>	Faire signer une approbation par chaque stagiaire des conditions générales d'organisation et les conditions spécifiques d'hygiène et de règles sanitaires (capacité à respecter les gestes barrières, distance minimale d'un mètre avec toute personne, accès à un point d'eau pour le lavage des mains, accès aux installations d'hygiène).
	<b>Briefing rappel mesures sanitaires</b>	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance > 1,5 m, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets...
	<b>Briefing technique</b>	Les préparations de séances peuvent être envoyées en amont au formateur ou discutées en visioconférence
	<b>Débriefing</b>	Les débriefings des formés peuvent être discutés en visioconférence avec le formateur
	<b>EPI loisirs</b>	Attribution nominative d'un gilet (le stagiaire garde son gilet en fin de séance et le ramène à la séance suivante)
	<b>Formation</b>	Les aspects théoriques peuvent être traités à distance. Un parcours de formation est proposé sur notre plateforme pédagogique
<b>Sur l'eau</b>	<b>Matériel -Equipement animation/enseignement/sécurité</b>	Privilégier les outils de travail individuels (matériel pédagogique, matériel de sécurité...) : tablette prise de note perso pour stagiaire et formateur
	<b>Formation</b>	Pour rappel, le taux d'encadrement dans le cadre des mises en situation professionnelle (tutorat) est limité à un formateur pour deux formés. Privilégier les systèmes de communication embarqué dans la mesure du possible pour l'interaction formateur/formé. Dans le cadre des séquences entre stagiaires de la formation, le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 8 formés maxi.

Les adhérents club loisirs

<b>A terre</b>	<b>Masque</b>	Le port du masque est fortement recommandé dans la structure et jusqu'à l'accès à l'eau (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures
	<b>Distance physique</b>	Respect d'une distance physique de 1,5 mètre et de 5m <sup>2</sup> /personne
	<b>Traçabilité</b>	Mise en place d'un registre des personnes présentes sur le club afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée
	<b>Organisation</b>	Composition de groupe de 10 pratiquants maximum encadrement compris Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés
	<b>Horaires du club</b>	Inciter les adhérents à respecter les horaires de début et de fin de séance pour permettre la bonne efficacité des dispositifs
	<b>Affaires personnelles des adhérents</b>	L'adhérent dispose d'un sac individuel pour stocker ses effets personnels le temps de la séance Son équipement et son matériel personnels de navigation doivent être facilement identifiables (marquage de la gourde, gilet, combinaison, sacs...) pour éviter les manipulations inutiles lors du stockage/déstockage Dans la mesure du possible, l'adhérent arrive au club en tenue de navigation
	<b>EPI loisirs</b>	Privilégier l'utilisation d'EPI appartenant à l'adhérent Si utilisation d'un EPI appartenant au club prévoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attribution nominative à l'adhérent</li> <li>• Désinfection de l'EPI sur place au club Stockage de ces EPI sur place au club</li> </ul> Numéroter les EPI pour faciliter leur stockage et leur réattribution Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile)
	<b>Briefing rappel mesures sanitaires</b>	Le personnel encadrant (animateur, moniteur, entraîneur...) effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter au sein du club : distance > 1,5 m, port du masque recommandé, lavage des mains, gestion des déchets...
	<b>Briefing technique</b>	Pas de briefing en salle Les briefings se font à l'extérieur
	<b>Débriefing</b>	Pas de débriefing en salle Les débriefings se font à l'extérieur Respecter la règle de distance 1,5 m ou une personne pour 5m <sup>2</sup>
	<b>Accès aux locaux du club</b>	Fermeture de l'accès aux locaux technique pour limiter le brassage des personnes
<b>Accès au matériel</b>	Le matériel (voile, accastillage....) est déposé sur les supports par les encadrants afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage Au retour de navigation, l'adhérent nettoie et désinfecte le matériel suivant un protocole adapté	

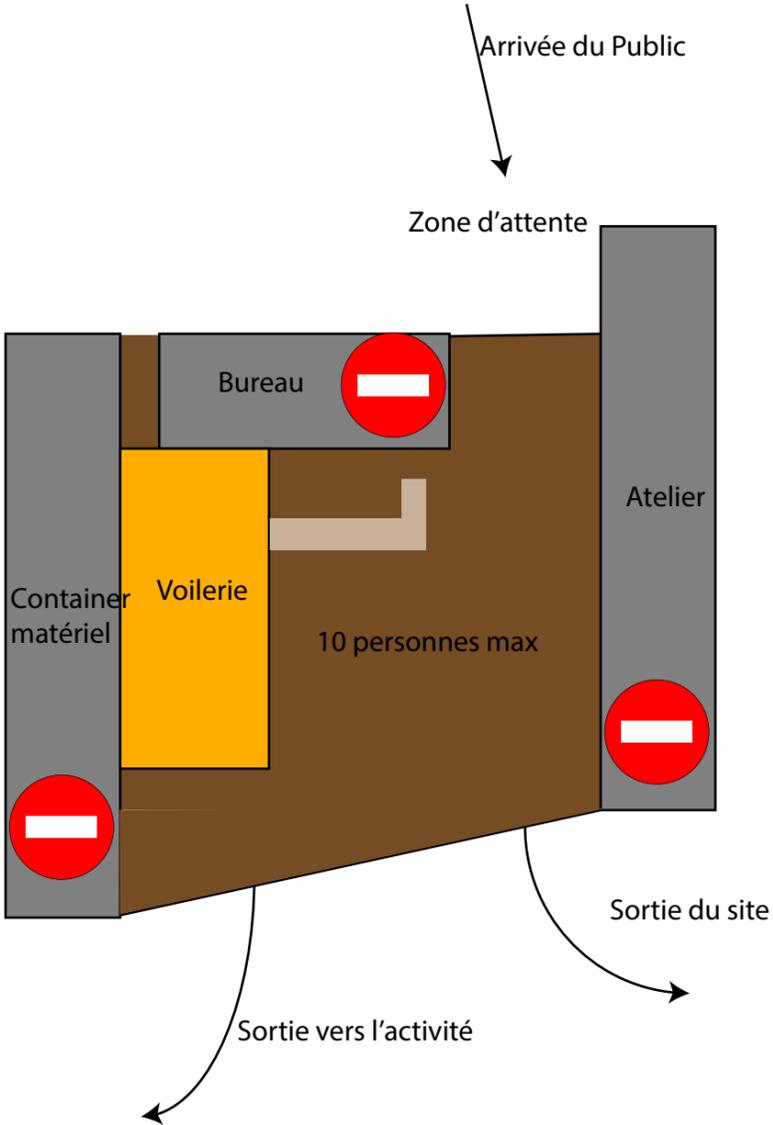
<b>Sur l' eau</b>	<b>Navigation</b>	Le club organise les possibilités de navigation pour chaque sortie suivant les conditions de navigation et la fréquentation du club.
	<b>Panneau d'information à l'extérieur</b>	Un panneau d'information est placé à l'extérieur du club pour informer sur les consignes Ce panneau est actualisé régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la situation
	<b>Supports de navigation</b>	<p>Si utilisation du matériel collectif appartenant au club :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pratiques préconisées s'orienteront prioritairement vers les supports et équipements individuels (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.)</li> <li>• Les pratiques en double et sur collectifs peuvent être envisagées dans le cas de personnes séjournant sous le même toit ceci étant la meilleure protection contre la transmission du virus</li> </ul> <p>Si utilisation du matériel propriété de l'adhérent : tout support y compris le double et le collectif dans le cas de personnes séjournant sous le même toit ceci étant la meilleure solution pour naviguer en équipage sans prendre le risque de faire circuler le virus.</p>
	<b>Départ et retour à terre</b>	Echelonner les départs et retours à terre de chaque groupe

# Annexes

# ANNEXE : GESTION DES FLUX



Les accompagnateurs s'assurent de la prise en charge mais ne pénètrent pas dans la zone.



Zones Interdites d'accès au public :

- \* Atelier
- \* Bureau
- \* Container matériel

Zones à accès restreint :

- \* Voilerie : 1 par 1

Disponibilité des gilets :

Stockés sur les portants à l'extérieur, exposés aux UVs



## Association Nautique de Kourou

11, rue Madame Payée

97310 KOUROU

Tel : 06 94 499 003 / 06 94 08 96 97

Mel : [info@nautisme-kourou.com](mailto:info@nautisme-kourou.com)

SIRET : 818 385 437 00012

## Formulaire de Reprise d'activité pour les licenciés

Le présent formulaire définit les conditions dans lesquelles son signataire peut accéder aux installations de son club dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence ou d'un titre FFVoile en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

Par la présente :

- J'atteste avoir été informé(e) que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrières ci-après rappelés ;
- Je m'engage à respecter les mesures de protection (obligatoires comme préconisées) par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Je m'engage également à respecter les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :



Porter un masque  
quand la distance d'1,5m  
ne peut pas être respectée



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Respecter une distance  
d'au moins 1,5 mètre  
avec les autres



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



## Association Nautique de Kourou

11, rue Madame Payée

97310 KOUROU

Tel : 06 94 499 003 / 06 94 08 96 97

Mel : [info@nautisme-kourou.com](mailto:info@nautisme-kourou.com)

SIRET : 818 385 437 00012

## Engagement pour toute nouvelle inscription

En raison de la crise sanitaire COVID-19, l'inscription à nos activités est soumise à la signature d'un engagement préalable des pratiquants.

- J'atteste par la présente avoir été informé(e) par la structure des risques liés au COVID 19 et des consignes de protection obligatoires à respecter pour freiner sa diffusion ;
- Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, la structure ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans la structure, notamment en respectant les gestes barrière rappelés ci-dessous ;
- Je m'engage à respecter les mesures de protection édictées par le gouvernement et en particulier celles relevant du ministère des sports ;
- Je m'engage également à respecter les modalités mises en place par la structure pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir